

Ecrit par le 1 février 2026

Territoires 2026 : le grand virage administratif



À compter du 1^{er} janvier 2026, plusieurs réformes structurantes vont profondément faire évoluer le fonctionnement des collectivités territoriales et le quotidien de leurs agents. Statut rénové des élus locaux, modernisation des comptes publics, généralisation du Compte financier unique ou encore obligation de participation à la complémentaire santé : ces mesures, déjà actées par le Parlement ou par ordonnance, poursuivent un objectif commun : renforcer la lisibilité de l'action publique locale, améliorer la protection sociale et accroître l'attractivité de la fonction territoriale. Tour d'horizon des principales évolutions à anticiper.

Adopté définitivement début décembre 2025, le statut de l'élu local entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Il constitue une réforme d'ampleur pour les quelque 520 000 élus locaux, en apportant des réponses concrètes aux difficultés d'engagement et d'exercice des mandats. Avant même l'élection, l'accompagnement est renforcé : le congé électif est porté jusqu'à 20 jours, des modules d'information

Ecrit par le 1 février 2026

gratuits sont proposés, et des dispositifs spécifiques sont prévus pour certains publics, notamment les étudiants ou les personnes en situation de handicap.

Evolution du statut de l'élu local

L'exercice du mandat est également facilité. Les indemnités sont revalorisées et mieux adaptées à la taille des collectivités, le recours à la visioconférence est encouragé, l'articulation avec une activité professionnelle est améliorée, tandis que les frais liés au mandat peuvent être remboursés plus facilement. Des mesures de garde d'enfants et une protection renforcée face aux menaces ou violences complètent ce dispositif.

La sortie de mandat

Enfin, la sortie de mandat fait l'objet d'une attention particulière, avec des aides à la réinsertion professionnelle, une allocation de fin de mandat élargie et une bonification des droits à la retraite. L'ensemble vise à lever les freins à l'engagement local, sécuriser les parcours et reconnaître durablement le rôle des élus dans la démocratie de proximité.

Le Compte financier unique, une comptabilité plus lisible

Autre changement majeur : la généralisation du Compte financier unique (CFU). En application de l'ordonnance du 12 juin 2025, ce document devient, à partir de l'exercice 2026, la référence comptable pour l'ensemble des collectivités territoriales. Le CFU fusionne le compte administratif, produit par l'ordonnateur, et le compte de gestion du comptable public. Il offre ainsi une vision unique, plus lisible et partagée des données budgétaires et patrimoniales. Nouveaux ratios financiers, bilan synthétique, compte de résultat : la présentation est modernisée et pensée pour renforcer la transparence à destination des élus comme des citoyens. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la dématérialisation engagée depuis 2019, avec la poursuite de la télétransmission des documents via l'application Actes Budgétaires.

La complémentaire santé devient obligatoire

À partir du 1^{er} janvier 2026, la participation des employeurs territoriaux à la complémentaire santé de leurs agents devient obligatoire. Cette mesure marque une étape importante de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale. Concrètement, les employeurs devront contribuer à hauteur d'au moins 15 euros par mois et par agent pour la couverture santé, incluant notamment les soins courants, l'hospitalisation, l'optique ou le dentaire. Les collectivités pourront soit proposer un contrat collectif, soit prendre en charge une mutuelle labellisée souscrite individuellement par l'agent. Cette obligation vient compléter la participation à la prévoyance, déjà en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, et vise à garantir une couverture minimale plus équitable, tout en responsabilisant les employeurs publics sur la qualité de la protection sociale offerte.

Un contexte budgétaire à surveiller

Ces réformes interviennent dans un contexte financier incertain. La France pourrait en effet entamer l'année 2026 sans loi de finances pleinement adoptée, malgré l'adoption du budget de la Sécurité sociale. Celui-ci intègre notamment des mesures relatives à la santé et aux prestations sociales, dont l'instauration d'une contribution santé obligatoire pour certains ressortissants non européens,

Ecrit par le 1 février 2026

notamment des retraités ne relevant pas d'une convention de sécurité sociale.

Ce que cela change au quotidien pour les collectivités

Pour les communes, intercommunalités, départements et régions, ces évolutions représentent à la fois des défis administratifs -adaptation des outils comptables, ajustement des budgets, mise en conformité réglementaire- et des opportunités sociales, en améliorant l'attractivité de la fonction publique territoriale et la protection des agents.

2026, une année de transition

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une année charnière pour les territoires : plus d'outils modernes, une meilleure reconnaissance de l'engagement local et une protection sociale renforcée, au prix toutefois d'une adaptation rigoureuse des pratiques et des organisations. Un tournant structurant pour les collectivités, appelées à conjuguer efficacité administrative et ambition sociale.

Mireille Hurlin

Avec le nouveau parvis de la gare-centre, Avignon met en scène son entrée de ville

Ecrit par le 1 février 2026



Après 5 ans d'études et 2 ans et demie de travaux le nouveau parvis de la gare-centre d'Avignon vient d'être inauguré. Un chantier de 20,25M€, financé à plus de 70% par les collectivités locales, qui requalifie complètement l'une des principales entrées de la cité des papes en privilégiant les espaces verts et les mobilités douces.

L'enjeu était de taille pour la gare-centre d'Avignon : une vieille dame de style néo-classique inaugurée en 1849 et dont les derniers aménagements importants remontaient aux années 1980. Une époque où l'on faisait la part belle à l'automobile et à son stationnement 'dévoreur' d'espace.

« Le parvis de la gare ne proposait pas forcément une qualité d'accueil, que ce soit pour les usagers de la SNCF ou de la gare, explique Cécile Helle, maire d'Avignon. Il ne rendait pas, non plus, la pleine mesure de l'une des entrées principales sur la ville d'Avignon, en face des remparts vers le cours Jean-Jaurès puis la rue de la République. »

Ecrit par le 1 février 2026



Les derniers grands travaux d'aménagement de la gare-centre remontaient aux années 1980. L'essentiel du parvis, qui s'étend sur près de 13 000m2, était occupé par des espaces de stationnement pour les voitures. Crédit DR- AREP/Visualimmo/SNCF Gares & Connexions

35% d'espaces verts contre 6% auparavant

« J'ai été très vite convaincue qu'il fallait repousser les espaces de stationnement tout en favorisant la végétalisation du site. Il fallait remettre de la nature en ville », poursuit la maire de la cité des papes qui s'est 'battue' pour qu'un maximum d'arbres existants soient préservés dans le cadre de ce réaménagement. En tout, 46 arbres sur 52 vont ainsi être conservés dans ce nouvel espace où près de 150 arbres et arbustes ont également été plantés. « C'est le projet qui s'est adapté au parc arboré du site et non l'inverse », insiste Cécile Helle. Une réinterprétation de l'entrée de ville qui permet au site de totaliser 35% d'espaces verts désormais contre 6% avant le chantier ainsi que des fontaines et des jeux d'eau.

Ecrit par le 1 février 2026



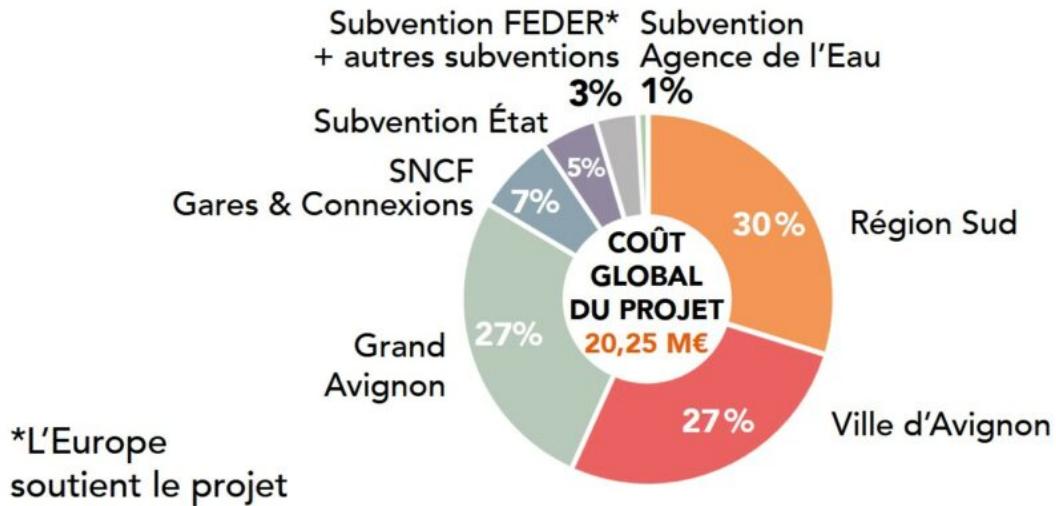
Exit les places de stationnement, les travaux ont permis de porter la surface des espaces verts à 35%, contre 6% auparavant. Le tout en préservant 46 des 52 arbres existants.

Crédit : AREP/Visualimmo/SNCF Gares & Connexions

7 400 voyageurs et 120 trains par jour

Mais avant d'être un 'parvis-jardin' de près 13 000m², cette espace requalifié pour un montant de 20,25M€ (financé par la Ville d'Avignon, le Grand Avignon, la Région Sud, la SNCF Gares & Connexions, l'Etat, le Feder et autres subventions ainsi que par l'Agence de l'eau : voir détail ci-dessous) est un avant tout un PEM : un Pôle d'échanges multimodal accueillant chaque jour près de 7 400 voyageurs et 120 trains.

Ecrit par le 1 février 2026



Le détail de la répartition du financement des travaux de réaménagement du parvis de la gare-centre d'Avignon. DR

Une gare notamment desservie par 4 lignes 'TER Zou !' de la Région Sud ainsi que des TER [des régions Occitanie](#) et Auvergne-Rhône-Alpes. Les TGV Inoui de la ligne Paris-Miramas y marquent un arrêt. Hors train, la gare est aussi connectée au réseau de transport en commun Orizo du Grand Avignon par le tramway et plusieurs lignes de bus. Située à proximité immédiate, la gare routière vient enfin compléter cette offre avec une desserte régionale et interrégionale par autocar.

« Avec ces nouveaux aménagements, nous offrons aux usagers des transports en commun des conditions de déplacements facilitées et une qualité urbaine renouvelée. »

Joël Guin, président du Grand Avignon

« Le Grand Avignon rayonne sur une aire urbaine de plus de 500 000 habitants et accueille sur son propre territoire plus de 30 000 entreprises et 90 000 emplois, rappelle Joël Guin, président de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon. Au sein de ce territoire en fort développement, les besoins en déplacements s'accroissent et se complexifient. L'une des clés, dans l'efficacité des transports en commun, réside dans l'intermodalité et la facilité que peuvent avoir les usagers de passer d'un mode de déplacements à un autre. L'intermodalité, c'est précisément ce que le Grand Avignon apporte à cette nouvelle gare centre et qui va contribuer à assurer son succès, avec la gare routière à proximité, le tramway, les Vélopop, le bus... Avec ces nouveaux aménagements, nous offrons aux usagers des transports en commun des conditions de déplacements facilitées et une qualité urbaine renouvelée. »

Ecrit par le 1 février 2026



Les élus lors de l'inauguration. Crédit : Claude Almodovar

« Il était important que nous nous mettions tous d'accord sur l'ambition que nous souhaitions donner à ce projet, confirme la maire d'Avignon. Notamment par l'ambition de connexion des différents modes de transport en repositionnant le train au cœur du dispositif. Car notre conviction, c'est que le train est une solution alternative au transport du quotidien pour les habitants d'Avignon, mais bien au-delà, pour les habitants du bassin de vie. »

« Ce sont les élus locaux qui décident des stratégies, des priorités, des orientations, des moyens à mettre en œuvre. »

Bénédicte Martin, vice-présidente du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

Les gares : des quartiers plébiscités ?

Dans son 9^e baromètre du centre-ville et des commerces dévoilé en avril dernier, le réseau [Centre-ville en mouvement](#) constate que 43% des habitants des villes de 50 000 à 100 000 habitants (comme c'est le cas à Avignon) sont favorables à une réhabilitation des quartiers de gare. Dans le même temps, ils considèrent à 49% qu'il fait partie du centre-ville. Des quartiers de gare investis avant tout par des jeunes (moins de 35 ans) et des CSP+.

« Cette inauguration c'est aussi la démonstration que nos territoires avancent, constate la vauclusienne [Bénédicte Martin](#), vice-présidente du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur. Et ils avancent car il y a des élus locaux qui décident. »

« Ce sont les élus locaux qui décident des stratégies, des priorités, des orientations, des moyens à mettre en œuvre, martèle-t-elle. Et ici, ces élus savent travailler ensemble. »

« Comme quoi, il peut y avoir de la dépense publique utile, même quand elle est portée par des collectivités territoriales », remarque Cécile Helle en faisant référence à la défiance de plus en plus

Ecrit par le 1 février 2026

grande de l'Etat envers les collectivités locales.

Le Transport : une des premières compétences de la Région

Alors que la compétence 'Transport' est l'une des plus importantes de la Région Sud avec les Lycées, Bénédicte Martin rappelle que malgré le contexte actuel, la Région va continuer « à augmenter partout l'offre de transport : +32% entre 2022 et 2025 et +16% pour l'année 2025 ».

« Étoffer les services ferroviaires, poursuit l'élu régionale, c'est ce qui a été fait avec Avignon via Marseille et Avignon-Marseille via Cavaillon. Soit 13 trains de plus par jour en 2025 pour proposer au total 74 TER quotidien entre Avignon et Marseille. C'est aussi Avignon-Carpentras, avec 8 trains supplémentaires par jour et une expérimentation en 2024 qui a été menée pour augmenter l'amplitude horaire des navettes pendant toute la durée du Festival d'Avignon. »



Grand Avignon : en avant toute sur la mobilité

L'inauguration du parvis de la gare-centre d'Avignon a permis à Joël Guin, le président du Grand Avignon de rappeler les prochains projets de l'agglomération en termes de mobilité.

« Nous allons pouvoir engager désormais une seconde phase dans le développement de grands projets stratégiques, actuellement à l'étude. » Nouvelles lignes Chron'hop en site propre, prolongement du tramway, nouveaux parkings relais, création d'un Réseau Express Vélo afin que les habitants puissent se

Ecrit par le 1 février 2026

déplacer rapidement à vélo sur des axes en site propre entre les communes du Grand Avignon... « Les projets sont lancés, dans tous les modes de déplacements alternatifs à la voiture », confirme le président de l'agglomération qui rappelle aussi que le « renouvellement du parc de bus de notre réseau Orizo, entamé depuis 3 ans maintenant, mobilise de très lourds investissements du Grand Avignon. » L'agglo, qui poursuit aussi sa politique en faveur de l'électrique, l'hybride ou bien encore l'hydrogène, a également renouvelé [son offre de vélos électriques en libre-service Vélopop](#) et a aménagé 42 kilomètres de voies cyclables dans les différentes communes de l'agglomération. « Les tarifs de notre réseau de bus sont parmi les plus bas de France, conclut Joël Guin. Cette année, il a transporté - avec le tram - près de 15 millions de voyageurs. C'est un record, avec une augmentation de près de 40% en 3 ans. »

Crédit photo : Grand Avignon/Orizo

Avignon croit en son étoile (ferroviaire)

Alors que des travaux d'aménagement de l'aile Est de la gare sont encore en cours et qu'une dernière tranche de travaux d'embellissement sur le parvis haut de la liaison piétonne qui permet de rejoindre la gare routière ainsi que le parking et le dépôt minute de la gare reste à conduire en 2025, qu'elle est l'étape suivante ?

« Avec la nouvelle gare multimodale d'Avignon Centre, nous poursuivons la modernisation des transports régionaux et nous préfigurons le futur Service express régional métropolitain (SERM) avignonnais », annonce déjà [Renaud Muselier](#), président de la Région Sud.

En effet, [le territoire du bassin de vie d'Avignon figure parmi les 9 nouveaux projets de SERM labellisé l'été dernier par le ministère des Transports](#). Le seul à ne pas être situé dans une métropole.

Il faut dire qu'après ce réaménagement, qui comprend aussi la requalification de 2 000 m² d'espace intérieur en rez-de-chaussée (point de vente Zou !, espace presse, nouveaux sanitaires publics, commerces, espaces d'attente...), la gare-centre ambitionne de reprendre pleinement sa place au cœur de l'étoile ferroviaire d'Avignon (ndlr : c'est ainsi que l'on nomme, en raison de sa forme, l'ensemble du réseau ferré qui dessert la cité des papes).

Une étoile ferroviaire qui constitue « le secteur le plus régulier de la région avec, depuis le début de l'année, une régularité supérieure à 92% et seulement 1,2% de suppression », annonce Bénédicte Martin.

Ecrit par le 1 février 2026



Le projet de réaménagement a remis au goût du jour les 2 pavillons qui avaient disparu devant la gare. Un abrite [le Quai des saveurs](#), le nouveau restaurant porté par la CCI de Vaucluse, et la nouvelle boutique Orizo de la maison des mobilités. L'autre accueille un parc de stationnement pour les vélos (voir photo en fin d'article). Crédit : AREP/Visualimmo/SNCF Gares & Connexions

« Il faut donner envie de train. »

[Eliane Barbosa](#), directrice Exécutive des Gares régionales et parisiennes chez SNCF gares & Connexions

« Ce n'est qu'une étape car il n'y a pas beaucoup d'agglomérations à l'échelle de la France qui disposent d'une telle densité de voies ferrées existantes, annonce déjà Cécile Helle. Nous sommes donc très attachés à voir se développer le Serm car je reste convaincue que lorsque l'on habite les secteurs de Carpentras-Monteux, Bollène-Orange, l'Isle-sur-la-Sorgue/Le Thor mais aussi le Gard rhodanien avec Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, Beaucaire-Tarascon ou bien encore le Nord des Bouches-du-Rhône cette étoile ferroviaire est un vrai atout en terme de mobilité. »

Pour preuve, même la région Occitanie, pourtant peu enclin à investir dans ses confins orientaux, a joué à fond [la carte de la mobilité ferroviaire entre le Gard rhodanien et Avignon](#) en rouvrant une ligne TER vers Pont-Saint-Esprit depuis l'été 2022.

Côté Nord Bouches-du-Rhône, la présence remarquée à cette inauguration de [Jean-Christophe Daudet](#), le maire de Barbentane, [fervent partisan de la réouverture de la gare de sa commune](#) montre également l'intérêt pour la revitalisation de cette étoile ferroviaire.

« Il faut que le train et les modes de transport alternatif prennent le pas sur l'automobile, insiste

Ecrit par le 1 février 2026

Bénédicte Martin. Avec une facilité de cadencement et une densité, ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra atteindre ces objectifs. »

« Il faut donner envie de train », résume [Eliane Barbosa](#), directrice Exécutive des Gares régionales et parisiennes chez SNCF gares & Connexions.



Le pavillon abritant les vélos propose un parc de stationnement d'une capacité de 350 places, des consignes pour les casques et une station de gonflage. Il débouche sur une entrée de ville entièrement requalifiée. Crédit : AREP/Visualimmo/SNCF Gares & Connexions

Budget : la faute aux collectivités ?

Ecrit par le 1 février 2026



Il y a quelques jours nous dissertions sur l'état calamiteux des finances de notre pays. On va de surprise en surprise. Avec le temps le montant de la facture augmente à la vitesse de la lumière. Pendant la période « insouciante » des JO on a laissé filtrer, entre deux médailles d'or, qu'il faudrait trouver en urgence pour 2025, quelques 10 milliards d'euros. Une bagatelle. Ensuite on est passé à 20 puis 30 milliards. Et maintenant, on apprend que ce sera 60 milliards qu'il faudra trouver.

Diantre, mais qui tient les cordons de la bourse de cette manière ? A ce niveau la Grèce apparaît comme presque aussi bien gérée qu'un canton de la confédération helvétique. Dans ce scénario à peine croyable on s'en prend aux collectivités locales et en particulier aux départements. Ils auraient eu la dépense facile. Est-il utile de rappeler aux citoyens et contribuables que nous sommes tous, que ces collectivités, sont dans l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre, eux !

« En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais »

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 1 février 2026

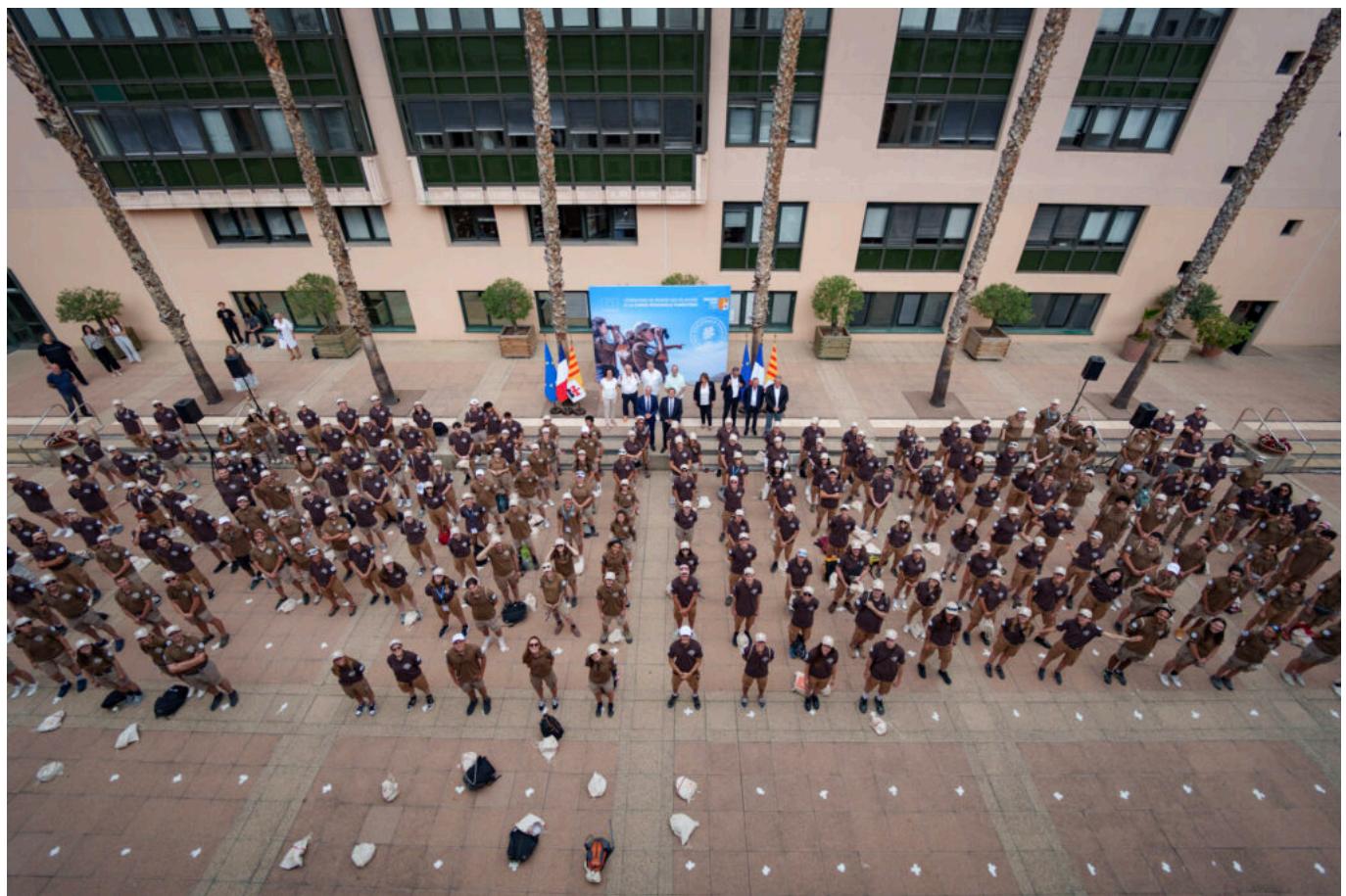
De plus ces mêmes collectivités ne peuvent emprunter de l'argent pour payer de salaires, eux ! [« Que chacun balaie devant sa porte »](#) affirmait à ce propos, Dominique Santoni, la présidente du département de Vaucluse il y a quelques jours. « En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais » ajout-elle. Force également de rappeler que l'augmentation des budget des collectivités s'est faite sur des lettres de cadrage provenant de Bercy... Précision supplémentaire et presque accablante, il y a encore peu on demandait à ces mêmes collectivités d'investir pour relancer l'activité et l'économie...

Si on veut ajouter à la confusion, une partie des nouveaux députés et ministres sortants dans la mouvance du Président de la République, comme Gérald Darmanin, ou Gabriel Attal annoncent qu'ils ne voteront pas un budget avec des augmentations des impôts. Faire le contraire aurait été un constat d'échec flagrant, mais pour des ministres sortants, s'abstenir aurait été plus juste et surtout plus décent. Des mots qui ne riment pas vraiment avec l'ambition politique personnelle...

Dans ce capharnaüm qui ressemble à un mauvais rêve, que fait aujourd'hui celui qui aimait, il y a encore peu, à jouer au chef de guerre et à s'exposer en première ligne ? Assistons-nous à une forme de capitulation ou de démission ?

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse

Ecrit par le 1 février 2026



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Crée en 2018, la [Garde régionale forestière](#) est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le [Parc naturel régional du Ventoux](#) et 28 pour le [Parc naturel régional du Luberon](#) qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 1 février 2026

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Ecrit par le 1 février 2026



© Pierre-Emmanuel Trigo

Luberon : 6e forum de l'agriculture et de l'alimentation durables

Ecrit par le 1 février 2026



Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses partenaires du [projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon'. Le thème de cette 6^e édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?'

Le [parc naturel régional du Luberon](#) et ses [partenaires du projet alimentaire territorial Luberon](#) organisent le 'forum de l'agriculture et de l'alimentation durables en Luberon', le mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30.

Le thème de cette 6^e édition est : 'quelles actions concrètes les collectivités peuvent-elles mettre en place pour développer l'agriculture nourricière sur leur territoire ?'.

Cette journée s'adresse aux élus, aux agriculteurs, aux acteurs des filières agricoles/alimentaires, aux professionnels de la restauration collective.... sur réservation auprès de julie.rigaux@parcduluberon.fr

Au programme

Après une matinée d'informations et de retours d'expérience, un temps de discussion autour d'actions concrètes à mettre en place aura lieu l'après-midi. La journée se terminera par des visites selon plusieurs thèmes, à l'image de l'approche multithématique d'un projet alimentaire territorial (PAT)

Ecrit par le 1 février 2026

9h : discours d'ouverture

Patrick Courtecuisse, vice-président du parc naturel régional du Luberon, en charge de l'agriculture et du tourisme durables.

9h10-9h30 : l'agriculture nourricière du Luberon

Julie Rigaux, animatrice du projet alimentaire territorial du Luberon.

9h30-10h30 : conférences

'Reterritorialiser notre alimentation' par Nicolas Bricas, chercheur au Cirad (recherche agronomique et coopération internationale), UMR MolSA (unité de recherche interdisciplinaire sur les systèmes agroalimentaires) et titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du Monde.

'Manger sain et durable, pourquoi et comment ?' par Denis Lairon, nutritionniste, directeur de recherche émérite Inserm (institut national de la santé et de la recherche médicale)

10h50-12h15 : les actions à l'échelles communale

Alimentation durable pour tous : Ville de Miramas.

Le Gardenlab de Gignac-la-Nerthe : un projet agroécologique, alimentaire et citoyen.

Restauration durable depuis 2015 à Avignon.

14h-16h : échanges dynamiques et définition des actions concrètes : quels outils à disposition des collectivités pour développer un projet agricole et alimentaire local ?

Avec la DRAAF (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt), la région sud, le département de Vaucluse, la SAFER 04, Terre de liens, les chambres d'agriculture 04 et 84, le réseau régional des magasins de producteurs, l'INRAE, le groupe de recherche en agriculture biologique.

16h15 : départ pour les visites (sur inscription)

Visite 1 : magasin de producteurs « la Bardane » - Cadenet

Visite 2 : élevage - Sébastien Félix - Lauris

Visite 3 : restauration scolaire - Lauris

Visite 4 : projet commune ferme, association au maquis - Lauris

Visite 5 : cité vivante de l'alimentation - mairie de Lauris

Conférences, partages d'expériences de collectivités, échanges et visites de terrain, mercredi 29 juin à la Fruitière numérique à Lourmarin à partir de 8h30 - réservation auprès de julie.rigaux@parcduluberon.fr

J.R.

Ecrit par le 1 février 2026



6^e FORUM DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLES EN LUBERON

Quelles actions concrètes peuvent mettre en place
les collectivités pour développer l'agriculture nourricière
sur leur territoire ?

INVITATION

(sur réservation)

Conférences,
partages d'expériences de collectivités,
échanges dynamiques et visites

La Fruitière numérique
LOURMARIN
29 juin 2022
de 8h30 à 17h



Inscriptions avant le 24 juin
Contact : Julie Rigaux
julie.rigaux@parcduluberon.fr
06 21 54 25 25



Ecrit par le 1 février 2026

Département, le Contrat territorial d'avenir bientôt en ordre de marche



Le contrat territorial d'avenir a été pensé pour structurer le Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027. Au total, au niveau régional, l'État et la Région engageront conjointement 5 120,772 M d'€, au profit de l'adaptation des territoires à un nouveau modèle de développement solidaire et respectueux de l'environnement.

Le volet Vauclusien comprend 6 catégories de projets avec un accompagnement immédiat d'opérations ciblées :

- **Equilibre et solidarité des territoires** : 9 projets structurants seront financés sur la période 2021-2027 entre l'État et la Région pour un montant global de plus de 34M€ ;

Ecrit par le 1 février 2026

- **L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** : qui bénéficieront d'une enveloppe État : 8,6 M€, Région à hauteur de 7 M€ et le Département pour 3,8M€ en faveur de Jean Zay Agroparc, de l'Université d'Avignon ainsi que de l'[Inrae](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) ;
- **La culture et le patrimoine** : avec près de 13,6 M€ contractualisés entre l' État et la Région ;
- **la mobilité douce** : l'État et la Région souhaitent conjointement s'engager en faveur du territoire sur le développement de la mobilité douce, avec plus de 7M€ mobilisés sur de nombreux projets d'aménagements cyclables ;
- **Les transports collectifs** : le projet emblématique du tramway du Grand Avignon -2ème phase- avec des crédits contractualisés État - Région de près de 16 M€. En soutien aux transports collectifs en site propre, l'État finance également la navette express Les Angles - Avignon pour un montant de 2,15M€ ;
- **La transition climatique**, énergétique et environnementale, l'État, l'[Agence de l'eau](#), l'[Adème](#), les [fonds friches](#), la Région et le Département soutiennent les projets portés par les collectivités territoriales sur cette thématique à enjeux, pour un montant global de près de 11,3M€.

Le document concernant le territoire vauclusien sera prochainement co-signé par [Christophe Mirmand](#), préfet de région Paca, [Bertrand Gaume](#), préfet de Vaucluse, [Renaud Muselier](#), Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et [Dominique Santoni](#), Présidente du Conseil départemental de Vaucluse.

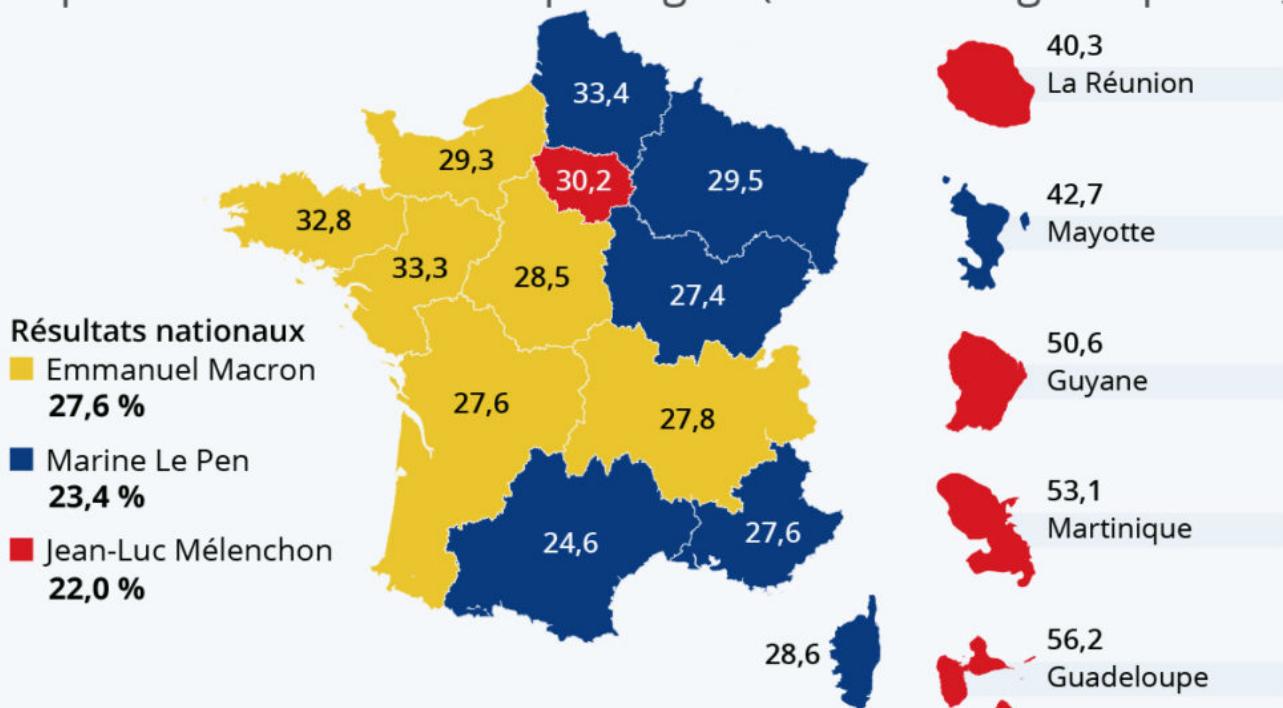
MH

Présidentielle 2022 : les candidats arrivés en tête par région

Ecrit par le 1 février 2026

Présidentielle 2022 : les candidats arrivés en tête par région

Candidats arrivés en tête au 1er tour de l'élection présidentielle en France par région (% des suffrages exprimés)



Résultats provisoires sur la base de 97 % des électeurs inscrits (consultés le 11 avril 2022, 10h00 UTC+1).

Sources : Ministère de l'Intérieur, Le Monde



Marqués par une forte abstention (26 %), les résultats du premier tour de l'[élection présidentielle 2022](#) révèlent une tripartition du paysage politique français. À l'échelle nationale, Emmanuel Macron est arrivé en tête des suffrages (27,6 %) devant Marine Le Pen (23,4 %), tandis que Jean-Luc Mélenchon (22,0 %) se classe troisième, à quelques 420 000 voix du second tour. Loin derrière, Eric Zemmour (7,1 %) est le seul autre candidat à avoir passé la barre des 5 %, alors que les partis traditionnels de la Vème République

Ecrit par le 1 février 2026

sont au plus bas : 4,8 % pour la candidate LR et 1,8 % pour celle du PS.

Comme montre notre carte des résultats du premier tour (données provisoires basées sur 97 % des inscrits), cette partition du [paysage politique](#) s'entrevoit aussi à l'échelle territoriale. [Emmanuel Macron](#) est arrivé premier dans 6 régions sur 18, principalement au centre et à l'ouest, enregistrant ses meilleurs scores en Bretagne et dans les Pays de la Loire (autour de 33 % des votes). [Marine Le Pen](#) termine quant à elle en tête dans 7 régions : dans le quart nord-est et au sud de l'Hexagone, mais aussi en Corse et à Mayotte, deux régions à forte abstention (plus de 37 % et 59 %). De son côté, Jean-Luc Mélenchon décroche la première place dans les suffrages en Île-de-France (de peu), ainsi que dans quatre des cinq régions d'outre-mer, où la participation se situe en moyenne autour de 50 %.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

A Marseille, l'Europe dans l'impasse avec la question des régions

Ecrit par le 1 février 2026



Des régions et des villes, il en a été bien peu question au cours du 9^e sommet européen qui leur était consacré à Marseille (3 et 4 mars). On y a multiplié les déclarations solennelles en faveur de l'Ukraine. Nombre de participants ont préféré le vent du bord des plages ensoleillées à celui de l'Histoire d'un continent qui n'a plus vraiment de discours sur sa cohésion. La faute à Poutine ?

Il y avait bien une jeune femme dans un ensemble en mousseline - jaune pour le pantalon, bleu pour la veste - arpantant les allées du congrès. Et puis une autre élégante, se servant d'un drapeau ukrainien en guise d'étole satinée, sirotait paisiblement un jus de fruit.

Le temps était venu pour les participants du « Sommet des villes et des régions européennes », représentant des milliers d'élus issus de centaines de régions, de rejoindre la grande salle, à moitié pleine, ou vide, c'est selon.

Après le déjeuner, les envolées lyriques sur l'Europe se dressant fièrement face à la barbarie ne font pas recette auprès de cette multitude. Quelques applaudissements timides se font entendre. Si l'heure est grave, c'est parce qu'on ronfle.

Exit l'auberge espagnole, place à l'auberge rouge ?

Ecrit par le 1 février 2026

Il faut dire que les discours et le langage font même penser aux bonnes feuilles de cette bonne vieille Pravda (« La Vérité », en russe). Ainsi, madame Elisa Ferreira, commissaire à la cohésion et aux réformes, déclare : « Le 8^e rapport sur la cohésion montre clairement l'importance de la politique de cohésion dans l'amélioration de la convergence et la réduction des inégalités entre les pays et les régions de l'Union. En recensant les domaines dans lesquels les États membres et les régions doivent progresser et s'améliorer, le rapport nous permet de tirer les leçons du passé pour mieux nous préparer à relever les défis à venir ». Tout ça pour dire que cette fameuse politique de cohésion qui intéresse au premier chef les villes et les régions aurait permis en quelques années de réduire de 3,5% l'écart entre le PIB par habitant des 10% de régions les plus riches et le moins riches.

Mieux, on apprend que le même PIB par habitant des régions les moins développées devrait progresser de 5% d'ici 2023. Comment tenir une telle promesse, fût-ce à coup de centaines de milliards d'euros ?

D'une part, l'Union européenne dont l'argument politique fondamental est d'avoir construit 75 ans de paix, s'effondre. La guerre est aujourd'hui à ses portes et ses frontières sont largement, et depuis longtemps, ouvertes aux personnes sans droit ni titre pour les franchir. La joyeuse auberge espagnole des étudiants d'Erasmus s'est fanée.

D'autre part, l'effort effectué pour réduire les écarts entre les pays et régions de l'Union n'a pas encore permis de se remettre de la pandémie qui est passée par là - et reviendra peut-être par ici - ni d'engager une transition vers l'avenir d'un continent « vert et numérique » capable d'une croissance à long terme, de l'aveu même de l'UE.

« Belles déclarations » et développement territorial

C'est ce que tente de faire comprendre le vice-président du Comité européen des régions, le portugais Vasco Alves Cordeiro. « Il y a un risque d'être dépassé par l'Histoire et les événements disruptifs qui se produisent autour de nous. Il faut faire preuve de lucidité et ne pas seulement se contenter de belles déclarations mais encore prévoir les nouveaux moyens financiers et humains qu'elles supposent », prévient-il. « Que va exiger la cohésion dans le cas qui nous occupe, à savoir celui de l'Ukraine et des membres de l'Union les plus proches de ses frontières ? ». Historiquement, la crise financière de 2008 a pu être amortie par la politique de cohésion qui représente aujourd'hui plus de 50% des investissements publics pour certains Etats membres. L'incidence de la pandémie a été réduite en mettant à disposition des collectivités locales plus de 70 milliards (programmes CRII et React-Eu). Il est aujourd'hui question de mettre en œuvre une action d'adaptation au changement climatique. Tous ces efforts budgétaires finiront-ils par manquer aux régions alors que jusqu'ici, les résultats de cet « outil fantastique qui va au plus près des territoires pour consolider leur développement », selon la formule de Jacqueline Gourault - ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales - sont plutôt contrastés ?

Un équilibre économique européen de plus en plus fragile

Des régions et des villes, il en sera peu question lors des débats marseillais, mettant en sourdine ce que les fonctionnaires et élus désignent comme un « piège de développement ». Certes, on savait que les pays boulets de la croissance sont ceux qui se traînent le plus de dettes. Grèce, Italie, Espagne et demain France.

Mais ce sont, plus fondamentalement, les régions à « revenus intermédiaires » où le PIB par habitant est compris entre 75% à 100% de la moyenne de l'Union qui posent problème : pas de croissance, un déclin

Ecrit par le 1 février 2026

économique marqué par la baisse de la productivité, de l'emploi, de l'investissement, de la formation et de la démographie. Les mêmes ingrédients ont déjà précipité dans une grande pauvreté les zones frontalières russes et européennes de plus ou moins longue date : la Moldavie, une partie de la Roumanie et bien sûr de l'Ukraine.

Il faudrait donc concevoir une stratégie plus fine et sophistiquée permettant aux régions d'inverser la vapeur et de saisir toutes les opportunités de développement.

L'ancien premier ministre Belge, Elio Di Rupo, président de la Wallonie observe que « les programmes européens concernent des subventions accordées à partir d'indicateurs économiques nationaux, alors que l'on peut avoir des régions disparates au sein d'un seul pays. Il me semble très important au plan démocratique que toute une série de programme aille directement se faire entre la Commission européenne et ces régions en tenant compte de leur économie locale ».

10 milliards pour notre région

Mieux cibler les investissements de l'UE suppose d'améliorer les administrations régionales et le cadre institutionnel. Mais cette décentralisation, à laquelle Renaud Muselier est pourtant très attaché, paraît bien périlleuse. « Je suis très partagé sur cette proposition. Notre région, par exemple, a failli être exclue d'un dispositif européen. Travailler avec l'Etat dans un esprit de partenariat est donc très utile pour arbitrer car, souvent, on peut remarquer que les régions les plus contributrices sont aussi celles qui peuvent être les plus pénalisées. Ainsi, la région n'a cessé d'augmenter la captation de financements européens pour soutenir plusieurs milliers de projets. L'Europe qui a apporté 4,6 milliards d'€ à notre région ces six dernières années, et qui va nous en apporter 10 milliards dans les six prochaines. La portée et l'avancée des projets soutenus sur tout le territoire sont telles que Provence-Alpes-Côte d'Azur intègre le top 10 des régions européennes pour la consommation des fonds ». Reste à voir si la période de programmation 2021-2027 guidant les politiques et les investissements de l'Union pour aider les régions à atteindre une croissance à long terme équilibrée et durable a encore ses chances dans un monde où on ne peut pas toujours tourner le dos à la réalité.

Aménagement du territoire : le Ceser auditionne le maire de Forcalquier

Ecrit par le 1 février 2026



Aménagement du Territoire : David Géhant vient d'être auditionné par la Commission 'Prospective' du [Ceser Provence-Alpes-Côtes d'Azur](#).

A 32 ans, [David Géhant](#), maire LR de Forcalquier, président de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure est aussi, depuis la nouvelle mandature de Renaud Muselier, 5^e vice-président du Conseil régional en charge de l'aménagement du territoire et de l'aide aux communes et intercommunalités.

Il a témoigné devant les élus de la Commission du Ceser (Conseil économique, social et environnemental de la région Sud) : « Ce territoire incarne l'avenir. Il est attractif avec ses atouts majeurs : 300 jours de soleil par an, qualité de vie, pureté de l'air, diversité des paysages avec sa mer, ses lacs, ses montagnes, ses collines, ses grands ports, ses 2 aéroports internationaux - Nice et Marseille Provence - son TGV, son flux logistique entre Espagne et Italie. C'est un domaine hétérogène, avec une densité différente entre métropoles et arrière-pays rural. »

« C'est la deuxième région de France après la Bretagne où 70% de la population est fière de son histoire » poursuit-il. « La crise sanitaire a accéléré certains phénomènes, l'envie de mieux manger, d'avoir un cocon familial plus confortable, plus doux, l'envie de terrasses, de campagne, de nature, de jardins, de grands espaces, loin des pôles urbains. Des biens qui étaient à la vente depuis 10 ans ont été acquis en quelques mois mais 30% plus cher. Ils ont donc besoin de mobilité, de services publics de proximité, de crèches, de maisons de santé et de travail. »

Ecrit par le 1 février 2026

Le rôle de la Région

L'élu insiste sur le rôle de la Région Sud : « Elle doit être le partenaire des collectivités locales, aider les plus petites communes en fonction des contraintes du territoire, pas forcément du nombre d'habitants. Quand un salarié est payé 2 000€, il coûte 3 150€ à son entrepreneur, c'est dire le poids des charges, le coût du travail. Trouver un médecin, un gynécologue ou un ophtalmologue relève trop souvent du parcours du combattant. Il nous faut avancer ensemble dans le cadre du 'Plan climat' ou du 'Plan cancer'. D'ailleurs, Forcalquier est une ville pilote où l'on interdit de fumer à proximité des écoles et des jardins municipaux. Il faut savoir que 35% des enfants de 10-15 ans ont déjà fumé. Ce n'est pas l'idéologie qui nous guide mais le pragmatisme. »

« Ce n'est pas l'idéologie qui nous guide mais le pragmatisme. »

Autre sujet abordé par Davie Géhant : le foncier. « Il devient rare, et avec la loi sur l'interdiction d'artificialisation des sols d'ici 2050, il sera impossible aux entreprises de s'agrandir, d'installer de nouvelles zones d'immobilier industriel ou commercial. Sans parler des risques d'incendies, des PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondation) qui gèlent des centaines d'hectares en raison de possibles crues. De moins en moins de permis de construire seront donnés. Nous devons donc trouver une autre forme d'urbanisme, d'architecture, sur pilotis pour pallier tout risque de submersion. »

L'atout tourisme

Le tourisme est un atout majeur de la région : 23 millions de visiteurs en 2019 avant le coup d'arrêt induit par le Covid. « Il n'y a pas que le ski l'hiver et la plage l'été. Le tourisme représente 40% du PIB (Produit intérieur brut) des Alpes de Haute-Provence. Nous devons nous professionnaliser, développer une attractivité sur 4 saisons avec des loisirs adaptés, des offres culturelles et sportives tout au long de l'année, pas seulement pendant les vacances scolaires » conseillera David Géhant. Et le président de la commission 'Prospective' du Ceser, Patrick Heintz de conclure ainsi la séance : « Le tourisme doit monter en gamme, sortir de la saisonnalité pour attirer encore plus de monde et surtout développer l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur ».